# Festival International du Photojournalisme «Des Images et des Actes» Dakar 2023, du 12 au 22 décembre»

Les Photojournalistes du Sénégal LPS

## **EXPO PHOTOS - COMMENT PARTICIPER**

#### 1 - THEME DE DAKAR 2023

L'exposition aura pour thème : «les conséquences des changements climatiques». Il sera laissé libre cours à l'imagination des participants pour illustrer ce thème.

### 2 - CONDITION DE PARTICIPATION

La participation est ouverte à toute personne physique de plus de 18 ans. Les photographes amateurs sont acceptés. La participation aux expositions est gratuite. Elle implique l'entière acceptation du présent règlement, sans possibilité de réclamation quant aux résultats.

#### 3 - DUREE ET DEROULEMENT DU FESTIVAL

Les dépôts de candidatures sont ouvertes jusqu'au lundi 20 novembre 2023.

#### 4 - MODALITES DE PARTICIPATION

Chaque participant peut présenter 7 photographies au maximum, d'un format 1500 pixel, en couleur. La photo ne doit ni être retouchée, ni faire l'objet d'un montage par le biais d'un logiciel de photos. Les photographies de 1 à 7 en fonction du nombre présenté au concours. Chaque photographie devra indiquer son lieu de prise de vue.

Chaque participant devra, si ses photos sont retenues par le jury, fournir son fichier original en format JPG 300 Dpi pour un éventuel agrandissement. Les participants déclarent et garantissent être les auteurs des photos proposées et par conséquent être titulaires exclusifs des droits de propriété littéraire et artistique, à savoir le droit au nom, le droit de représentation au public des dites photos. Ils consentent à ce titre à ce que ces photos puissent être exposées et/ou publiées sur tout support de communication.

#### 5 - JURY DU CONCOURS ET CRITERES DE SELECTION

Un jury sera constitué pour sélectionner les photographies. Sous la présidence du Directeur du Festival. il sera composé de 6 membres.

Le jury aura pour mission de sélectionner les photographies des candidats présentées de façon anonyme. Aucun signe distinctif ne doit être apposé sur les photos. Seuls pourront connaître les noms des auteurs des clichés les personnes chargées de réceptionner les œuvres.

Les photographies seront jugées sur trois aspects :

- Pertinence du sujet
- Originalité
- Technique et intérêt artistique

L'organisateur se réserve le droit d'invalider ou d'annuler tout ou partie d'une participation s'il apparait que des fraudes ou des dysfonctionnements de toute sorte sont intervenus dans le cadre de la participation aux expositions. Il se réserve également le droit d'exclure les images qui porteraient atteinte à l'ordre public ou aux bonnes mœurs. La décision du jury est irrévocable et ne sera en aucun cas à justifier.

#### 6 - PRIX ET RECOMPENSES

Le concours est doté de lots qui seront déterminés. Les récompenses seront attribuées aux 3 premiers reportages sélectionnés, lors d'une cérémonie de remise des prix. Les gagnants seront informés par téléphone ou par courriel.

#### 7 - CATALOGUE

Les photos sélectionnées seront publiées sur le site de l'association. Un catalogue sera réalisé avec toutes les photos en compétition ainsi que la biographie des auteurs en français et en anglais

#### 7 - INFORMATIONS NOMINATIVES

Les participants sont informés que les informations nominatives recueillies sont nécessaires pour leur participation au présent concours et font l'objet d'un traitement informatique. Ils sont informés qu'ils bénéficient d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des données personnelles les concernant.

Pour participer, envoie : imagesetdesactes@gmail.com

A couper, remplier et envoyer en même temps que les photos <u>BULLETIN DE PARTICIPATION</u>	
	•••••••••••••••••••••••••••••••••••••••
DATE DE NAISSANCE :	•••••••••••
TÉL:	
Nombre de photos présentées :  Descr	iptions
Photos 1 :	••••••
Photos 3 :	
Photos 5 :	
SIGNATURE DU CANDIDAT	
	<u> </u>